

Bourg-en-Bresse,
Le 28 Décembre 2020

Objet : « **Les rendez-vous de l'Artisanat** » et « **Conventions de stage** »

PJ : Affiche(s) et plaquettes

Contact : CAD 04.74.47.49.50 – cad@cma-ain.fr

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Depuis de nombreuses années, le **CAD** (Centre d'Aide à la Décision) de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, accueille les jeunes qui désirent découvrir et se former dans le secteur des métiers. Il les accompagne aussi dans l'entreprise artisanale à la rencontre des chefs d'entreprise.

Pour mieux répondre aux demandes des jeunes et des familles nous organisons à la CMA01 tous les mercredis après-midi « **LES RENDEZ-VOUS DE L'ARTISANAT** » sous forme :

- d'une **information collective** sur : les métiers, les formations possibles, les entreprises qui embauchent
- d'un **entretien individuel** pour définir les besoins du jeune (informations, validation de projet, accompagnement vers l'entreprise...)
- d'un **accompagnement** spécifique et individualisé
- et éventuellement, d'un **bilan de positionnement** pour évaluer les aptitudes et pour définir et valider un projet professionnel

A NOTER!

- **Trouver une entreprise** : suite à la crise sanitaire, et avec l'accord du centre de formation, un jeune peut trouver une entreprise après une rentrée au CFA
- **Stage de découverte** : pour les élèves scolarisés nous pouvons mettre en place une convention de stage de 1 à 5 jours pendant les vacances scolaires à compter du 4 Juillet.
- **Disponibilité** : Nous restons à la disposition des jeunes et des familles toute l'année !
- **Souplesse** : nous pouvons accompagner le jeune à distance s'il ne peut pas se déplacer.
- **Offres** : Nous avons à ce jour, près de 300 offres d'apprentissage dans les entreprises artisanales de l'Ain !!!

Nous comptons sur vous pour diffuser ces informations avant les vacances auprès des jeunes, des parents et des professeurs de votre établissement.

Pour faciliter la communication de cette action, nous vous transmettons une affiche en un ou plusieurs exemplaires et sous forme dématérialisée certainement plus adaptée à la situation sanitaire actuelle.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire, remarque et suggestion.

Merci pour le relais que vous constituez et nous vous prions de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos sincères salutations.

Le Président,
Vincent GAUD



CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AIN

102 Boulevard Edouard Herriot – CS 20 123 – 01004 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél : +33 (0) 4 74 47 49 00 – Télécopie : +33 (0) 4 75 47 49 69

www.cma-ain.fr – contact@cma-ain.fr

Décret n°2004-1 164 du 2 novembre 2004.

DEVENIR APPRENTI (E), COMMENT ÇA MARCHE ?

2021



Les Rendez-vous de l'Artisanat

Présentation collective de l'apprentissage et des métiers de l'Artisanat, suivi d'un entretien individuel sur demande.
Le jeune peut venir accompagner d'un membre de sa famille ou d'un représentant.

Ateliers : « Devenir Apprenti(e) » 13h30 – 15h00 :

- Le secteur de l'Artisanat
- Le choix du métier
- Les formations et les CFA
- Le contrat d'apprentissage, sa réglementation
- Le comportement en entreprise
- Trouver les entreprises à contacter
- Les différents moyens de contact (mail, téléphone, lettre...)
-

A partir de 15h, ateliers coaching :

- Se présenter en entreprise
- Le CV et la lettre de motivation

Entretien individuel :

- Echange sur votre projet d'orientation en apprentissage
- Validation de votre recherche en apprentissage dans l'Artisanat
- La mise en relation avec les offres de l'Artisanat

Pensez à apporter votre CV et votre lettre de motivation pour le retravailler ensemble !

Dossier de candidature à compléter sur place

A l'issue de cet entretien, votre dossier de candidature complété,
le CAD vous suit tout au long de votre recherche.

POUR QUI ?

Pour toutes les personnes souhaitant se former par l'apprentissage dans l'Artisanat

OÙ ?

Ateliers à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain

Avec inscription :

04.74.47.49.50
04.74.47.49.51

QUAND ET OÙ ?

Calendrier au dos



RENSEIGNEMENTS

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain

102 bd Edouard HERRIOT
CS 20123 - VIRIAT
01004 BOURG EN BRESSE
Cedex

CAD : 04 74 47 49 50

Standard : 04 74 47 49 00

cad@cma-ain.fr

www.cma-ain.fr

DATES DES RENDEZ-VOUS DE L'ARTISANAT 2021



Ateliers à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain
102 boulevard Edouard Herriot - CS 20123 - Viriat - 01004 BOURG EN BRESSE
AVEC INSCRIPTION – Rendez-vous à 13h30 (accueil dès 13h20)

<p>JANVIER 2021</p> <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 6 Janvier 2021 + BILAN<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 20 Janvier 2021
<p>FEVRIER 2021</p> <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 3 Février 2021 + BILAN<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 17 Février 2021
<p>MARS 2021</p> <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 3 Mars 2021 + BILAN<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 17 Mars 2021• Mercredi 31 Mars 2021
<p>AVRIL 2021</p> <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 7 Avril 2021 + BILAN<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 21 Avril 2021
<p>MAI 2021</p> <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 5 Mai 2021 + BILAN<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 19 Mai 2021
<p>JUIN 2021</p> <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 2 Juin 2021 + BILAN<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 16 Juin 2021• Mercredi 30 Juin 2021

WEBINAR – DES RENDEZ VOUS DE L'ARTISANAT

S'inscrire au 04 74 47 49 50